

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	32 (1903)
Heft:	15
Nachruf:	Léon XIII

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXII^e ANNÉE

N° 15.

AOUT

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne. — Rabais pour les annonces répétées

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg**,
Directeur de l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à *MM. Bondallas et Wicht, instituteurs, à Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie-Libririe catholique, Grand'Rue, 13, Fribourg.*

SOMMAIRE : *Léon XIII. — Compte rendu de la réunion de la Société fribourgeoise d'Education à Broc (suite et fin). — A travers les sciences. — Rapport sur la marche de la Caisse de retraite, en 1902 (suite et fin). — Bibliographie. — Correspondance. — Chronique scolaire. — Avis officiels.*

LÉON XIII

Le 20 juillet, la mort a ravi à l'Eglise l'un de ses plus grands Papes. Léon XIII avait commencé, le 2 mars, sa quatre-vingt quatorzième année.

La dépouille mortelle du vénéré Pontife repose provisoirement dans une niche de la vaste église de Saint-Pierre, en attendant qu'elle soit transportée dans la basilique de Saint-Jean de Latran, en face du tombeau d'Innocent III.

Durant 25 ans, Léon XIII a dirigé l'Eglise catholique avec une sûreté de vue, une fermeté patiente et une force de travail qui ont fait l'admiration de tout l'univers.

Il n'y a pas de domaine quelque peu important de la vie religieuse, sociale et politique qui ait échappé à la perspicacité et à l'influence bienfaisante de ce magnanime Pontife. Il a particulièrement veillé sur l'éducation de

la jeunesse chrétienne, ne négligeant aucune occasion d'attirer l'attention sur cette œuvre d'une portée incalculable pour la famille, l'Etat et l'Eglise. A peine était-il monté sur le trône pontifical, qu'il exhortait vivement les catholiques à déployer une infatigable activité sur le terrain de l'éducation. Plus les ennemis de la religion s'efforcent d'inculquer des maximes qui obscurcissent l'esprit et gâtent les mœurs, plus il faut, selon lui, veiller à ce que la méthode d'enseignement soit bonne et à ce que l'enseignement des différentes branches soit en harmonie avec la doctrine de l'Eglise.

L'année suivante, le 4 août 1879, Léon XIII publiait son admirable Encyclique *Æterni Patris*, où il traite de la restauration des études philosophiques selon l'esprit et la méthode de saint Thomas d'Aquin. En même temps, il fondait à Rome l'*Académie de Saint-Thomas*, ordonnait une édition nouvelle et soignée des œuvres du grand Docteur et le proclamait patron de toutes les écoles catholiques.

Les Encycliques de Léon XIII sont écrites dans un style élégant et pur. Aussi recommandait-il les études littéraires, faites dans les œuvres des meilleurs écrivains. « Puisque la perception des sens, disait-il en 1885, nous aide à atteindre les vérités surnaturelles, rien n'est plus utile à l'intelligence de ces vérités que le talent d'écrire. Un langage naturel et gracieux excite merveilleusement les hommes à prêter attention et à lire, et la vérité, ainsi éclairée par la sublimité de la diction, pénétrera plus facilement dans les esprits et les captivera plus fortement.

L'importance des études scientifiques n'a pas échappé à la clairvoyance du Pontife défunt. Il a exprimé le désir que l'enseignement des sciences soit donné avec soin, surtout de nos jours, où les ennemis de la religion ne négligent rien pour égarer la jeunesse inexpérimentée.

Pour faciliter les recherches historiques, Léon XIII n'a pas craint d'ouvrir plus largement la bibliothèque et les archives du Vatican. « En effet, disait-il dans une allo-

cution, en 1886, les bienfaits de l'Eglise catholique sont inscrits dans de nombreux et immortels monuments que personne ne pourra contester. »

On sait dans le canton de Fribourg et en Suisse tout l'intérêt que Léon XIII a voué à la jeune Université.

Après avoir tracé des directions pour les hautes études, le Pape de la démocratie chrétienne a voulu étendre sa paternelle sollicitude aux écoles populaires. A différentes occasions, en s'adressant aux évêques de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, il a insisté sur la nécessité de posséder des écoles publiques où la religion est la base de tout l'enseignement, parce que les écoles chrétiennes sont les gardiennes de la foi, le plus précieux de nos biens, et les pépinières où se forment les bons citoyens.

Le grand Pontife n'a pas craint de dénoncer les efforts des sociétés secrètes, qui voudraient s'emparer de la formation de la jeunesse, ni de condamner l'établissement des écoles neutres.

Léon XIII ne s'est pas contenté de dire; il a encore contribué chaque année, pour une somme d'environ 500,000 fr., à la fondation et à l'entretien des écoles populaires de la ville de Rome.

Que de choses il resterait à mentionner, si nous voulions essayer de résumer tant soit peu complètement l'activité de Léon XIII dans le domaine de l'éducation et des études !

Toutes les branches de la science et de l'art chrétien ont toujours trouvé dans les papes d'excellents représentants, de généreux bienfaiteurs et de vigilants gardiens, même et surtout aux époques où l'ignorance et la barbarie travaillaient plutôt à détruire les sources de l'instruction.

Léon XIII n'est plus. Qu'il repose en Dieu ! Mais la Papauté est immortelle. Nous avons la pleine assurance que son digne successeur, Pie X, qui s'est déjà fortement occupé du relèvement des études dans son ancien diocèse de Mantoue, continuera comme Pontife suprême les traditions de Léon XIII et de ses autres prédécesseurs. J. D.